JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CSA - OUTRE-MER



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CSA - DSPOM

Chères Collègues, Chers Collègues,

Les personnels de la DSPOM exercent des missions essentielles, qu'ils soient affectés au siège d'Ivry-sur-Seine ou dans les territoires ultramarins éloignés.

De la Guadeloupe à la Polynésie, de Mayotte à la Nouvelle-Calédonie, ils assurent la sécurité, la garde et la réinsertion avec un engagement incontestable.

Pourtant, sous-effectifs chroniques, éloignement familial, coût de la vie élevé et délais administratifs interminables nourrissent un sentiment persistant d'abandon.

FO Justice agit, revendique et ne renonce pas !

▸ Moyens et effectifs

- Renforcement urgent des effectifs ; ouverture des postes vacants ; fin de l'outre-mer comme variable d'ajustement ; recrutements ciblés et professionnalisation de certains métiers à technicité importante.

▸ Rémunération et coût de la vie

- Revalorisation des grilles indiciaires ; IFSE fondée sur les fonctions ; prise en compte du coût de la vie ; CIA transparent et sans discrimination.

▸ Carrières et mobilité

- Réduction des délais RH ; promotion sur place ; congés bonifiés respectés ; billets d'avion pris en charge ; fidélisation par l'attractivité, la formation et l'avancement.

▸ Métiers et formation

- Reconnaissance des compétences ; requalification ; formation accessible à distance ; accompagnement des nouveaux affectés.

▸ Conditions de travail et continuité

- Infrastructures adaptées au climat ; renforcement du pôle centralisateur de surveillance ; protection fonctionnelle ; prévention des risques psychosociaux ; continuité face aux crises ; accessibilité des locaux pour les agents en situation de handicap.

▸ Contractuels et recrutement local

- Égalité indemnitaire ; reprise de l'ancienneté ; accès accéléré au CDI ; concours réservés adaptés.

▸ Dialogue social de proximité

- Réunions en visioconférence ; suivi écrit des engagements par site ; représentation effective des territoires.

À des milliers de kilomètres de la métropole, dans des établissements parfois oubliés, les personnels de la DSPOM maintiennent, par leur investissement sans faille, un service public de la Justice qu'on ne saurait laisser vacillant.

Ils ne demandent ni faveur ni exception, seulement la dignité, la reconnaissance et les moyens de faire leur métier.

L'outre-mer n'est pas une périphérie : c'est la France, dans toute sa diversité et toute sa force.

Voter FO Justice, c'est refuser l'abandon, exiger l'égalité et porter la voix de celles et ceux qui, du siège d'Ivry aux confins du Pacifique, servent la Justice au quotidien.

Résister - Revendiquer - Ne rien lâcher

Votez FO Justice !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸ CSA - DISP OUTRE - MER

CP Mata-Utu	Lavekava Kapeliele DORNIC, CEA
MOM	Laurette BAMBA-SADI MOUAMBA, CDC
DSPOM	David DOMENGER, Technique
DSPOM	Sophi COUDERT, Administrative



Élections Professionnelles

EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr